



## RÈGLEMENT OFFICIEL

### CONCOURS

« Peewee » (ci-après le « **concours** »)

- 1. ORGANISATEUR.** Le concours est tenu par « **Metro Richelieu Inc.** » (ci-après « **Metro** ») et « **Conagra** » (ci-après « **Conagra** »), ci-après l'« **Organisateur** » ou l'« **Organisateur du concours** », individuellement et collectivement.
- 2. DURÉE.** Le Concours se déroule au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours:

Date : 31 Janvier 2018

Heure : 8 h 00 AM, heure de l'Est (HE)

Fin du Concours

Date: 20 février 2019

Heure : À la fermeture des magasins participants.

### 3. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résidents de la province de Québec ayant atteint l'âge légal de la majorité à la date de l'inscription.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

### 4. PARTICIPATION / AUCUN ACHAT REQUIS

**Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.**

**Limite.** Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés:

- Une (1) inscription par personne et par jour, que l'inscription soit avec ou sans achat ;
- Un (1) prix par personne et par ménage ;
- Pour les inscriptions sans achat, l'Organisateur n'acceptera qu'une (1) lettre par enveloppe postée par personne par jour.

Le concours se déroulera dans 197 magasins participants au Québec (ci-après les « **magasins participants** »).

**Membre metro&moi** — Pour participer, vous devez être membre du programme metro&moi. Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez vous inscrire à « <http://www.metro.ca/metro-et-moi/index.en.html> » sur metro.ca ou dans un magasin Metro. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription en indiquant vos nom et prénom, adresse complète, numéro(s) de téléphone, date de naissance et adresse courriel. L'inscription est gratuite. Si vous vous inscrivez sur le site, choisissez un nom d'utilisateur et mot de passe. Si vous êtes déjà membre metro&moi, assurez-vous que les renseignements que vous avez fournis lors de votre adhésion au programme metro&moi sont à jour et consentez à ce qu'ils soient utilisés dans le cadre de ce concours.

**Participation** — Pendant la Période du concours, une personne admissible peut participer au concours en achetant un (1) produit participants (un « Produit participant ») dans un magasin participant ou en ligne « sur metro mon épicerie en ligne » à metro.ca et en présentant sa carte metro&moi au moment de l'achat. **La liste des Produits participants figure en annexe du présent règlement.** Une personne admissible obtiendra automatiquement une (1) inscription, indépendamment du nombre de Produits participants achetés au cours d'une même transaction dans un magasin participant ou en ligne « sur metro mon épicerie en ligne » à metro.ca pendant la Période du concours, tant que le minimum d'un (1) produit est respecté.

Prendre note que le participant qui rapporte et obtient un remboursement sur l'un des produits participants risque de voir sa participation au présent Concours annulée, le tout à la discrétion de l'Organisateur du concours. Prendre note que le participant aurait alors l'option de participer au présent Concours via le mode de « Participation sans achat » décrit ci-après.

**Participation sans achat.** Pour participer sans achat, veuillez rédiger lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimez le concours « Peewee » et précisant votre nom complet, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone, adresse courriel et votre numéro de membre metro&moi et postez votre lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V3, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 20 février 2019 ou postdatée de cette même-date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et votre participation sera ajoutée à la base de données.

## 5. PRIX

Les prix disponibles à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants:

Description des prix	Nombre de prix	Valeur approximative au détail de chaque prix	Chances de gagner
Grand Prix : Carte cadeau metro d'une valeur de 1000\$	Trois (3)	La valeur approximative au détail de chaque prix est de <b>1000\$</b> CAD	Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues pendant la Période du concours.
Prix secondaire : Carte cadeau Sport Expert	Quatre (4)	La valeur approximative au détail de chaque prix est de <b>500\$</b> CAD	Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues pendant la Période du concours.

**Conditions applicables aux prix.** Les prix sont sujets aux conditions et modalités d'utilisation du fournisseur des prix. Des restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer. L'Organisateur n'a aucune responsabilité à l'égard du prix une fois remis

**Conditions applicables aux cartes-cadeaux Metro:**

- La valeur des cartes-cadeaux est en dollars canadiens;
- L'utilisation des cartes-cadeaux est assujettie aux conditions générales énoncées à l'arrière de chaque carte;
- À chaque utilisation, le montant de votre transaction est déduit des cartes-cadeaux, et le solde est conservé jusqu'à la prochaine utilisation, ou jusqu'à ce que le solde atteigne 0\$;
- Chaque fois que vous utilisez vos cartes-cadeaux, le solde est indiqué sur le coupon-caisse de votre transaction;
- Vos cartes-cadeaux ne comportent aucune date d'expiration, ni aucun temps limite d'utilisation après une première transaction;
- L'Organisateur du concours ne peut être tenu responsable en cas de perte, de vol ou d'utilisation non autorisée de vos cartes-cadeaux. Si une de ces situations venait à se produire, vous ne pourriez pas récupérer le montant de votre solde. Donc, prenez soin de vos cartes-cadeaux.

## 6. TIRAGE

Date du tirage: 22 mars 2019

Heure du tirage : 11h00 AM (HE)

Le tirage a lieu aux bureaux de l'Organisateur, au 11011, boul. Maurice-Duplessis, Montréal, QC, H1C 1V6

Détails du tirage:

**Grand prix :** Tirage au sort de trois (3) inscriptions, parmi l'ensemble des participations admissibles reçues pendant la Période du concours.

**Prix secondaire :** Tirage au sort de quatre (4) inscriptions, parmi l'ensemble des participations admissibles reçues pendant la Période du concours.

## 7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les dix (10) jours suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifiée, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant;
- b) signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur dans les 15 jours suivant la date de sa réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique;

- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;
- e) réclamer son prix dans les dix (10) jours suivant la signature du Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité, avant 17 h, dans les bureaux de l'Organisateur situés au 11011 Maurice-Duplessis, Montréal QC. H1C 1V3.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Dans un délai de deux (2) à quatre (4) semaines suivant la réception du Formulaire de déclaration dûment rempli et signé, l'Organisateur du Concours communiquera avec les gagnants afin de les informer des modalités de prise de possession de leur prix.

**Refus d'accepter un prix.** Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur du Concours de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

**Attribution des prix.** Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Aucun prix n'est transférable. Il doit être accepté tel quel sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

**Frais de réclamation de prix.** Tous les coûts ou dépenses encourus par les gagnants relativement à la réclamation ou à l'utilisation d'un prix sont la responsabilité des gagnants.

**Prix limités.** Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

## 8. CONDITIONS GÉNÉRALES

**Disqualification.** Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter et Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque le participant a procédé à un achat comme mode de participation au Concours et que ce participant a ensuite retourné le ou les bien(s) acheté(s). Ce même participant aura alors l'occasion de participer au Concours via un mode de participation sans achat, si les délais prévus au présent Règlement de concours le permettent. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont été incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses

électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

**Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.** En participant ou en tentant de participer à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, sa société mère, toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, tout Magasin participant, la *Régie des alcools, des courses et des jeux*, *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « **Bénéficiaires de l'exonération** ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au Concours (participation, fonctionnement, annonce, règlement, etc.) ou se rapportant au prix (réclamation, utilisation, etc.). Afin d'être déclarés gagnants, les participants choisis seront tenus de signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité contenant une déclaration de conformité aux règlements du Concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

**Limite de responsabilité.** Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

**Fonctionnement du site Internet.** L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours ou que la page *Facebook* « metromonepicier » sur la plateforme *Facebook* seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la durée du Concours ou qu'ils seront exempts de toute erreur.

**Annulation, suspension ou modification du Concours.** L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement, et ce, sous réserve de l'approbation de la *Régie des alcools des courses et des jeux du Québec*, si requise.

**Fin de la participation au Concours.** Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

**Renseignements personnels.** En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

**Propriété intellectuelle et droits d'auteur.** En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « **Oeuvre** ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Oeuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. Le participant accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'il détient sur l'Oeuvre et il indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Oeuvre.

**Propriété.** Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter, Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

**Identification du participant.** Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom paraît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

**Décision de l'Organisateur du Concours.** Toute décision de l'Organisateur du Concours ou de ses représentants relative au présent Concours est finale et sans appel, sous réserve de toute décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* en relation avec toute question relevant de sa compétence.

**Différend / résidents du Québec.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

**Régie des alcools, des courses et des jeux.** La *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* n'est liée d'aucune façon par le Concours et ne peut être tenue responsable de quelque façon que ce soit de toute question relative au Concours.

**Facebook.** Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook*, ni associé à *Facebook*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook*.

**Règlement du concours en français et en anglais.** Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes du règlement du Concours en français et les termes du règlement du Concours en anglais, les termes du règlement du Concours en français prévaudront.

**Divers.** En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution d'un prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et règlements applicables. Seuls les participants choisis seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

**Règlements.** Le règlement du concours est disponible sur metro.ca et dans les magasins participants. En cas de conflit entre les termes du règlement du concours en français et ceux du règlement du concours en anglais, la version française prévaudra.

## Annexe 1

### Produits participants

Gourmet Popping Corn	850g	12	11878401
Orville Corn on the cob 8s	360g	6	15044204
Mini 100 cal mini 8's	248g	6	18648501
Smart Pop 6s	420g	6	27368101
Buttery Light 6s	456g	6	27368102
Buttery 6s	492g	6	27368104
Extra Buttery 6s	492g	6	27368105
Sweet and salty 6s	492g	6	27368106
Orville Buttery Mini 8s	340g	6	15044201

Orville S&S Kettle Corn RTE	220g	12	25748703
Orville White Cheddar RTE	190g	12	25748704
Orville Movie Theatre Butter RTE	150g	12	25748707
Simply salted	150g	12	25748711
Orville CWC	220g	12	25748712
Orville S&S Kettle Corn RTE	70g	18	28963601
Orville Movie Theatre Butter RTE	50g	18	28963602

Healthy Choice merlot Beef	289g	8	23200301
Healthy Choice Poulet Balsamique	289g	8	23200302
Healthy Choice Poulet Marinara	289g	8	23200303
Healthy Choice Linguini au poulet grillé	301g	8	23200304
Healthy Choice Poulet Alfredo Piment rouge	292g	8	23200305
Healthy Choice Poulet Sésame	292g	8	23200307
Healthy Choice Poulet Général TAO	306g	8	23200308
Poulet et crevettes cajun	295g	8	23200313
Poulet à l'ananas	292g	8	23200315
BBQ Chicken	276g	8	23200317
Poulet grillé au Pesto	301g	8	23200318
Poulet teriyaki	283g	8	23200320
Poulet aigre doux	283g	8	23200319

Chicken and vegetables stir fry	262g	8	30858401
Chicken Fried rice	283g	8	30858402



Chicken and vegetables Pesto	283g	8	30858403
Chicken and Brocoli alfredo	259g	8	30858404
Meatball Marinara	255g	8	30858405
Simply creamy spinach and tomato linguini	262g	8	30858408
Simply mediterranean lentil	262g	8	30858407
simply chana masala	262g	8	30858406
SIMPLY CHICKEN RICE & VGTBL KUNG PAO	262g	8	308584010
SIMPLY STEAMERS CHICKEN & VEGETABLE HONEY BALSAMIC	262g	8	30858409

Chicken Adobo Power bowl	276g	8	32570301
Korean Beef Power bowl	269g	8	32570304
Cuban Pork Power bowl	269g	8	32570303
Chicken sausage and barley Power bowl	262g	8	32570302
mango Edamame power bowl	255g	8	

fajita chicken bowl	320g	8	32944401
tinga taco bowl	311g	8	32944402
chicken verde taco bowl	317g	8	32944403
veggie taco bowl	326g	8	32944404
3 beans taco bowl	317g	8	32944405

Three Meat Marinara	794g	8	29976101
Creamy Chicken Alfredo	680g	8	29976102
Three Meat Lasagna	879g	8	29976103
Chicken Lasagna	879g	8	29976104
Ham and Scalloped Potatoes	680g	8	29976105
Creamy White Mac	680g	8	29976106

POGO - régulier -50 x 75 g	3.75kg	50	31891701
POGO - régulier - 4 x 75 g	300g	12	12369302
POGO - régulier - 20 x 75 g	1.5kg	6	14115201
POGO - régulier - 10 x 75 g	750g	8	18659101
POGO - Bœuf - 8 x 75 g	600g	8	18704201
Mini POGO - régulier - 32 x 30 g	960g	6	18732701
POGO - régulier - 2 x 75 g	150g	24	29485601

Hunt's-Sauce tomates Italienne	680ml	12	11089003
--------------------------------	-------	----	----------

T&R - Sauce pr pâtes Quatre fromages à l'Italienne	680ml	12	11097301
T&R - Sauce pâtes Pim. rouge & chilis épicée Italien.	680ml	12	11097302
T&R - Sauce pr pâtes Recette originale	680ml	12	11097303
T&R - Riviera garlic anc herbs	680ml	12	11097306
Hunt's-Pâte de tomate Pâte	156ml	48	11593101
Hunt's-Pâte de tomate À l'ail	156ml	48	11593102
Hunt's-Pâte de tomate Aux herbes et épices	156ml	48	11593103
Hunt's-Pâte de tomate Pâte	369ml	24	11593901
Hunt's-Sauce Tomate	398ml	24	11594101
Hunt's-Sauce Tomate	213ml	48	11594301
Hunt's-Sauce tomates Italienne	398ml	24	11594501
Hunt's-Sauce tomates- Ail rôti	680ml	12	11089002
Hunt's Sauce tomates sans sel	398ml	24	11594102
Healthy Choice Pasta Sauce garlic fines herbs	700ml	12	11779601
Healthy Choice Pasta Sauce traditionnal	700ml	12	11779603
Healthy Choice Pasta Sauce italian vegetables	700ml	12	11779604
Manwich	398ml	24	11899501
Hunt's-Sauce	680ml	12	23873001
Hunt's Tetra-Sauce Tomate	910ml	6	28969501
Hunt's Tetra Sauce tomates sans sel	910ml	6	28969502
Chili Kit looses cases	3x398ml	4	29142401
Hunt's tom.cons.ancestrale dés	398ml	24	32272301
Hunt's tom.cons.ancestrale entier	398ml	24	32272302
Hunt's tom.cons.ancestrale broyé	398ml	24	32272303

Aylmer - Tomates broyées	796ml	24	11585601
Aylmer - Tomates entières original	796ml	24	11585602
Aylmer - Tomates en dés avec épices italiennes	796ml	24	11585603
Aylmer - Tomates en dés	796ml	24	11585604
Aylmer - Tomates aux fines herbes	796ml	24	11585605
Aylmer - Tomates italiennes ronde	796ml	24	11585606
Aylmer - Tomates en dés sans sel	796ml	24	11585607
Aylmer - Tomates entières No salt	796ml	24	11585608
Aylmer - Tomates en dés italiens sans sel	796ml	24	11585609
Aylmer tomate étuvé Accents - Recette original	540ml	24	13624701
Aylmer tomate étuvé Accents - Italiennes	540ml	24	13624702
Aylmer tomate morceaux Accents - Ail/Huile d'olive coupées petites	540ml	24	13624703
Aylmer tomate morceaux Accents - Original coupées petites	540ml	24	13624704
Aylmer tomate morceaux Accents - Piment rouge Piquante	540ml	24	13624705
Aylmer tomate étuvé Accents - Italiennes sans sel	540ml	24	13624706
Aylmer Acc Chili diced tomato	540ml	24	15982001
Aylmer tomate étuvé Accents - Ail & Poivre noir	540ml	24	15982003
Aylmer Accents fire roast tomato	398ml	24	24190601
Aylmer tomato paste	156ml	12	29443101